



HAL
open science

Théophraste à mots découverts : sur les animaux qui mordent ou piquent selon Priscien

Arnaud Zucker

► **To cite this version:**

Arnaud Zucker. Théophraste à mots découverts : sur les animaux qui mordent ou piquent selon Priscien. Mélanges Bouffartigue, Picard, p. 341-350, 2008. halshs-00280983

HAL Id: halshs-00280983

<https://shs.hal.science/halshs-00280983>

Submitted on 29 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Théophraste à mots découverts :
Sur les animaux qui mordent ou piquent selon Priscien

Arnaud ZUCKER (CEPAM UMR 6130, Nice)

Résumé : Priscien le Lydien, dans les *Solutiones ad Chosroem*, offre une recension du traité de Théophraste *Sur les animaux qui mordent ou piquent*. L'étude du passage des *Solutiones* (en traduction latine) invite à tenir le long 'fragment' pour une restitution fidèle de la structure et de l'enjeu du texte de Théophraste. Elle contribue à éclairer l'originalité et la méthode du philosophe dans son œuvre zoologique.

Les enquêtes zoologiques de Théophraste ont été presque entièrement absorbées dans le corpus aristotélicien ou, au mieux, péripatéticien¹, à l'exception de quelques bribes éparses et de trois épitomés proposés par Photios, ainsi que d'un fragment identifié et conservé dans différents manuscrits², intitulé *Sur les (créatures marines) qui passent du temps sur la terre ferme*³. Seul ce dernier texte est considéré comme un *opusculum* et non comme un simple fragment par le *Theophrastus Project*⁴. Les épitomés de Photios constituent pourtant, comme souvent dans la *Bibliothèque*, une rhapsodie d'extraits plutôt qu'un résumé proprement dit⁵, et parmi les neuf notices de traités théophrastéens qu'il donne, certains méritent un statut spécial car ils conservent sans doute en grande partie la lettre, l'esprit, et la cohérence d'ensemble des traités sources du philosophe⁶. Sans aborder de manière générale les questions méthodologiques posées par la définition et la classification des fragments, et la critique et l'évaluation des témoins et des témoignages, en particulier pour Théophraste⁷, nous voudrions ajouter à cette catégorie spéciale de fragments représentatifs le passage d'une œuvre de Priscien le Lydien, les *Solutiones ad Chosroem*, qui porte sur les animaux venimeux et dont l'étude permet d'avancer qu'il restitue sans doute fidèlement un opuscule théophrastéen connu sous le titre *Sur les animaux qui mordent et qui piquent* (περὶ δακετῶν καὶ βλητικῶν)⁸. Comme pour les recensions photiennes il s'agit d'une composition de seconde plume, fort éloignée dans le temps de l'original, mais elle souligne la place de Théophraste, y compris en zoologie, dans la culture tardive et en particulier la formation intellectuelle des néo-platoniciens.

¹ Les fragments sont édités en 1863 par V. Rose comme les fragments 313-324 d'Aristote dans le recueil *Aristoteles Pseudepigraphus* ; voir aussi F. Wimmer *Theophrasti Eresii opera, quae supersunt, omnia*, Paris: Didot, 1866. Rose (p. 278) signale cependant que les écrits de Théophraste sont attribués à Aristote dès le début de la période alexandrine (sur la conception pondérée de Rose, voir Regenbogen, col. 1425) ; voir D.L. 5, 25. Sur la contribution et l'approche théophrastéenne en zoologie voir P. Huby 1985 et A. Zucker *Aristote et les classifications zoologiques*, Peeters, 2005, p. 260-266 et bibliographie.

² Il s'agit du fragment Wimmer 171, conservé dans une demi-douzaine de manuscrits (cf. Regenbogen, col. 1423-1424).

³ Voir R Sharples 1992, « Theophrastus : On Fish » in W. Fortenbaugh and D. Gutas (ed.) *Theophrastus: His Psychological, Doxographical, and Scientific Writings*, RUSCH V, 1992, p. 347-385.

⁴ Cf. <http://www.ucl.ac.uk/GrandLat/people/sharples/opusc.htm>

⁵ Voir J. Schamp, *Photios, historien des lettres*, Paris, Belles Lettres, 1987, p. 96 sq. ; et T. Hägg, *Photios als Vermittler antiker Literatur. Untersuchungen zur Technik des Referierens und Exzerpieren in der Bibliothek*, Stockholm, 1975.

⁶ *Cod.* 278 (525 a 30-529 b 24). Selon Regenbogen l'*opusculum* (Wimmer 171) n'est en fait qu'un gros fragment (« ein grösseres Stück dieser Schrift », col. 1424 ; cf. l'avis contraire de Sharples 1995, p. 85).

⁷ Sur ce point voir les réflexions de Gottschalk 1985.

⁸ Le titre apparaît dans la liste des œuvres de Théophraste donnée par Diogène-Laërce (5.43), et en Apulée, *Ap.* 41 et Athénée 7.314 b (cf. Elien, *NA* 3.32 : τὰ μὲν...δάκετα, βλητικὰ δὲ ὄσα).

L'œuvre de Priscien⁹ est un recueil de dix chapitres consacrés à diverses questions philosophiques¹⁰, dont le neuvième, dépourvu de titre, traite du cas spécial que constituent, parmi les reptiles et plus généralement dans la création, les animaux venimeux. L'occasion de ce recueil est un exil momentané, ou plus probablement une visite officielle, aux alentours de 529-532, auprès du roi perse Chosroès Nouschirwan¹¹. Plusieurs philosophes, surtout d'origine asiatique, parmi lesquels Damascius lui-même, le dernier scholarque de l'école platonicienne d'Athènes, et Simplicius entrèrent alors en contact avec ce roi qui pouvait passer pour un roi philosophe¹². Malgré leur grand intérêt, les *Solutiones* de Priscien, dans le genre philosophique et chrétien des ζητήματα καὶ λύσεις, révélées par J. Quicherat¹³ dans un état fragmentaire et éditées dans sa version latine par I. Bywater en 1886, ont été depuis lors pour ainsi dire totalement ignorées, après avoir traversé le Moyen-Âge presque incognito¹⁴. Le seul débat suscité par ce texte fut l'identification du traducteur latin de l'ouvrage de Priscien dont l'original grec est perdu¹⁵. La médiocrité littéraire de la traduction littérale, parfois obscure en latin et « calque servile »¹⁶ du grec, présente néanmoins l'intérêt de laisser percer le grec qu'on peut restituer souvent de manière quasi certaine.

Le rapport hypertextuel exact des *Solutiones* de Priscien aux sources utilisées est sans doute variable et ne peut être défini sans une étude minutieuse de l'ensemble du recueil, et de sa pratique de commentateur, telle surtout qu'elle apparaît dans ses deux paraphrases (Μεταφράσεις) de traités théophrastéens conservées en grec. On peut néanmoins préciser ce

⁹ Le titre complet est *Solutiones eorum de quibus dubitavit Chosroes persarum rex (vel de hiis in quibus dubitavit Chosdroe rex persarum)* (Bywater, p. 41).

¹⁰ Sur la présentation générale du texte voir Quicherat 1853 et Wilmart 1937.

¹¹ Agathias (*Histoires* 2.29-30) raconte l'exil perse de sept professeurs athéniens (Quicherat, p. 248), consécutif à la fermeture de l'école d'Athènes par Justinien en 529 ; mais cette « fermeture », au pire très provisoire, dont Jean Malalas (*Chroniques* 18.47) est le seul historien, est douteuse (voir P. Athanassiadi, « Persecution and response in late paganism. The evidence of Damascius », *Journal of Hellenic Studies* 113 1993, p. 1-29 ; M. Maas, *The Cambridge Companion To The Age Of Justinian*, Cambridge Univ., 2005, p. 331) ; et M. Tardieu suppose plutôt une mission diplomatique des philosophes (*Les paysages reliques. Routes et haltes syriennes d'Isidore à Simplicius*, Paris, 1990, p. 128-132).

¹² Voir M. Tardieu in *Dictionnaire des Philosophes Antiques*, II (113), p. 309-318. Chosroès fut « à la fin du monde antique, l'unique cas de souverain dit « barbare », curieux de philosophie grecque et ayant des relations avec les philosophes » (p. 310).

¹³ Quicherat (1853) ne connaissait qu'un manuscrit (Parisinus lat. 13386), auquel manquait la fin et en particulier l'essentiel du chapitre 9 qui nous intéresse. Bywater (1883) dispose pour son édition de trois autres manuscrits complets. Deux autres manuscrits transcrits en Italie au XV^{ème} sont signalés par Wilmart (1937 : 11). Pour une description plus récente et complète de la tradition manuscrite voir D'Alverny 1975, p. 147-155. Voir aussi la notice de C.B. Schmitt, « Priscianus Lydus », dans le *Catalogus translationum et commentariorum* (par l'Union Académique Internationale, F.E. Cranz et P.O. Kristeller, eds), vol. 3, Washington, 1976, p. 75-82.

¹⁴ On trouve certains passages des *Solutiones* également dans l'*Epitome physica* de Nicéphore Blemmydes (13^{ème}), indice probable de l'utilisation d'une source commune (Bywater, p. XII). Le seul auteur médiéval à citer ce texte de Priscien est, semble-t-il, Vincent de Beauvais (*Speculum naturale* 4.23, 39, 42, 47 ; 5.9 ; 15.4 ; 20.10,11 ; 26.8,10,32) qui confond son auteur avec Priscien l'Africain, le grammairien (*Speculum Historiale* 21.50). Wilmart fait le relevé des passages des *Solutiones* « remployés diversement » (Wilmart, 1890 : 9) par Vincent (33 fr. de 1 à 50 lignes, *sub nom.* 'Priscianus ad Cosdroe'). Pour le seul chapitre 9, sur les reptiles, il en indique neuf (*SN* 20, c. 10 *de nocumentis et remediis* et c.11 *de varietate serpentium*) Dans les textes édités dans la *Patrologie Latine* le nom du roi apparaît (sous les formes *Chosdroe*, *cosdroe*, *codroe*), mais le texte de Priscien n'est jamais signalé.

¹⁵ Quicherat (p. 253) avance le nom de Jean Scott Erigène, hypothèse non retenue par Bywater (*nimis barbaram enim interprem loquitur* : p. XI), exclue par Esposito (« this latinity is frankly (*sic*) 'barbarous' » : p. 22-23) et Wilmart (p. 7-8), mais réhabilitée en partie par d'Alverny (p. 160).

¹⁶ Quicherat (p. 253) ; voir aussi D'Alverny (p. 155-156).

rapport, pour le chapitre IX, à partir des données du prologue, du dispositif des chapitres et d'une analyse stylistique. Dans ce chapitre de cinq pages (Bywater 94.3-98.23) le nom de Théophraste n'apparaît pas, mais il est clair que la 'réponse' apportée à la question des animaux venimeux lui est au moins partiellement empruntée. Priscien signale en effet dans le prologue aux *Solutiones* ses sources principales et indique que « Théophraste a fourni <pour le traité> de nombreuses indications pertinentes (*plurimas occasiones sermone dignas*) relatives aux questions débattues, par son *Histoire naturelle*, sa *Physique*, et dans ce qu'il dit <dans> *Le sommeil et les rêves*, *les Morsures qui sont aussi nocives* (*Morsibusque simul nocivis*), *Les vents*, *Les habitudes*, *les tempéraments et les résidences <des animaux>* » (42.3-7). Or le chapitre IX est le seul où il est question des animaux venimeux, et d'autre part le traité cité, malgré une corruption du titre¹⁷, est parmi la trentaine de sources indiquée dans le prologue la seule susceptible d'avoir alimenté directement ce chapitre. L'influence théophrastéenne, plus encore que dans le chapitre précédent¹⁸, est incontestable et on constate que l'anonymat des sources est régulière et que dans les chapitres où Aristote est littéralement exploité (cap. II, III, VI, VII, X), son nom n'est pas donné.

On peut également situer l'intervention de Théophraste d'après le dispositif récurrent des chapitres¹⁹. Ils comportent toujours deux parties : la première expose, souvent de façon désordonnée et comme en introduction, non pas une question, mais un grand nombre de problèmes connexes autour d'un thème général ; la seconde, souvent focalisée sur une problématique et articulée de façon argumentative, apporte une explication ou une réponse, parfois dans un rapport assez lâche à la problématique initiale. Or c'est uniquement dans les 'réponses' que l'on identifie les sources signalées par Priscien dans le prologue. Dans le chapitre IX la limite entre la 'question' et la 'réponse' est particulièrement nette. Priscien pose comme question liminaire : « pourquoi, alors que tout corps animé est composé des quatre éléments c'est uniquement chez les reptiles que l'on trouve des venins mortels, et, alors qu'on en trouve chez eux, des animaux de même genre n'en ont pas ? » ; puis s'accumulent, dans une langue abrupte et autour d'enjeux philosophiques, des remarques sur la providence, la sympathie et l'antipathie des êtres et l'harmonie du monde (94.3-95.20). Dans la suite le texte, dans une langue plus claire, étudie les différents modes d'envenimation, après une phrase de transition qui semble annuler la question même : « Mais il ne faut pas l'imputer aux seuls reptiles, puisqu'on peut aussi trouver des substances mortifères ou nocives chez d'autres animaux, parmi les volatiles, les terrestres et les aquatiques, de la même façon que les graines, les herbes, les semences, les racines et les pierres possèdent également des puissances et des propriétés destructrices, et d'autres utiles et salutaires » (95.20-98.23). Des marqueurs viennent souligner la couture entre ces deux pièces discordantes et presque autonomes (une ouverture néo-platonicienne et un exposé péripatéticien), et une nouvelle question est introduite : « C'est pourquoi les Anciens (*veteres*) eux aussi se sont interrogés (*quaerunt*) sur les animaux rampants, et se sont demandé si par leur morsure ils injectaient un venin et une sorte de sanie où s'ils émettaient un souffle et un pouvoir spécial »²⁰.

¹⁷ L'exemplaire du traducteur latin portait sans doute βλαπτικῶν au lieu de βλητικῶν (idem en 93.2 : *mordacium et nocivorum reptilium* ; et 96.5 : *mordentium et nocentium*) ; cf. Jacques, p. XXXI.

¹⁸ Le chapitre VIII traite une question également théophrastéenne sur les variations locales (correspondant au περὶ τῶν κατὰ τόπους διαφορῶν) ; voir Huby, p. 322 et Jacques, p. XXXI.

¹⁹ Seul le long premier chapitre (42.25-52.22), consacré à l'âme, a une structure particulière.

²⁰ Le changement est donc signalé (outre la différence du style) par une formule spéciale (cf. chap. 2 : *quae veteribus dicta sunt saepe et in multis congregare...*, 54.6 ; chap. 3 : *considerantes igitur qui est visio ... dicimus sic :...*, 59.14 ; chap. 6 : *hanc itaque...causam veteres...petransibant* ; chap. 7 : *itaque si in solutionem pro his quae quaesita sunt oportet illa prius accipere et dicere...* 78.23 ; ...).

Mais peut-on identifier ces *veteres* à Théophraste seulement, et affirmer que la seconde partie du chapitre IX est strictement d'inspiration théophrastéenne sans mélange de données empruntées ailleurs, ou de remarques personnelles ? On ne saurait se contenter d'invoquer l'usage habituel des auteurs de seconde main dans leur rapport aux sources, qui autoriserait à exclure avec vraisemblance le premier type de mélange. La méthode et le texte de Priscien confortent cependant cette présomption. En effet, Priscien, dans les *Solutiones*, ne mélange pas ses sources mais les juxtapose, de sorte que la seule question semble être de situer le moment où, éventuellement, dans la réponse du chapitre IX, Priscien change de texte d'appui et abandonne Théophraste ; or, comme nous l'avons dit, aucune autre source indiquée dans le prologue n'est pertinente pour ce chapitre²¹. Pour les questions I, IV et V l'état des textes sources ne permet pas une confrontation, mais pour les questions II, III, VI, VII, VIII, X, dont les réponses sont de nature et de contenu aristotéliens, les calques sont souvent flagrants et les séries apparemment pures. Ainsi le chapitre II (52.25-58.29) comporte une partie de questions (52.25-54.4), puis dans la réponse une section du traité d'Aristote *Du Sommeil et de la veille* (453b11-458a32) presque littéralement reprise, avec un début et une fin repérables car textuels (54.6-56.23)²². En outre le *modus referendi* de Priscien respecte globalement l'ordre de l'original et les quatorze fragments repérables dans cette partie du chapitre II sont à peu près dans l'ordre original, avec interversion de quelques segments²³.

On peut donc estimer que le chapitre est *globalement* théophrastéen et que les segments sont *globalement* dans l'ordre de l'original, ce que peut confirmer une étude de la progression et de la cohérence du chapitre. Quant aux interventions de Priscien dans ce chapitre, sûrement limitées si elles existent, elles ont un cachet péripatéticien et s'apparentent sans doute à la paraphrase de segments omis. On peut dès lors admettre le choix de J.M. Jacques de considérer l'intégralité de la réponse de Priscien comme une suite de fragments théophrastéens, et de numéroter les fragments du traité *Sur les animaux qui mordent ou piquent* dans leur ordre d'apparition au fil du chapitre IX²⁴. Cette reconnaissance du texte de

²¹ Or dans le prologue Priscien déclare utiliser *quantum possibili* des livres d'Anciens et présenter *ex qualibus haec <scripta> constituta sunt libris* (41.5).

²² Le début de la section (54.5) est *utrum passio est animae somnus an corporis, an communis utriusque* (cf. *Somn.* 453 b 11 : πότερον (ὑπνος καὶ ἐγρήγορσις) ἴδια τῆς ψυχῆς ἢ τοῦ σώματος ἢ κοινά) et la fin (56.23) *saluat enim requies* (cf. *Somn.* 458 a 32 : σφίξει γὰρ ἢ ἀνάπανσις, qui est la fin du traité). La suite du chapitre (56.24-58.25), contient des r[em]iniscences aristot[é]liciennes mais elle est sans doute de Th[é]ophraste (peut-être tirée du Περὶ ὕπνου καὶ ἐνυπνίων α', DL 5.45, et en partie du Περὶ κόπων α', DL 5.44).

²³ On ne peut présenter ici qu'une approche globale. Ainsi le chapitre III (59.3-63.21) se laisse nettement décomposer comme suit : introduction synthétique, de tonalité péripatéticienne (59.3-59.15) ; extraits d'Aristote (59.15-62.7) constitués de 10 segments du *de somnis*, puis 2 segments du *de divinatione* ; extraits non identifiés, peut-être théophrastéens (62.8-62.28) ; extraits non identifiés, sans doute néoplatoniciens (62.28-63.21). Le chapitre VI s'inspire surtout de Posidonius mais comporte une section aristotélienne tirée du 2^{ème} livre des *Meteorologica* (354b28-359b19 > 74.6-76.20), entrecoupée de deux passages insérés (74.16-20 et 75.12-23) qui semblent des gloses de Priscien lui-même (comme le suggèrent les formules qui les concluent et annoncent la reprise du fil aristotélien : *plures autem aiunt*, 74.20 ; et *declarat hoc et...*76.23). Le même livre des *Météorologiques* est exploité dans les chapitres VIII et X, où l'on trouve 15 segments rigoureusement dans l'ordre original (*Mete.* 359 b 28-364 a 19 > *Sol.* 99.7-103.14) entrecoupés de deux gloses de ton aristotélien (100.1-11 et 102.12-16). Le chapitre VII utilise (78.23-84.1) successivement des extraits du *de Caelo*, du *de Generatione et corruptione* et du *Meteorologica* avec un volume supérieur de gloses insérées.

²⁴ Les fragments de Théophraste sont présentés dans Jacques 2002, p. 272-285 (annexe ; voir aussi p. XXX-XXXIII). Voici, par rapport à l'édition de Rose 1863, la concordance des fragments qui couvre tout le chapitre sauf l'introduction, d'après Jacques 2002 : Priscien, *Sol.* 95, 24-30 (1) ; *Sol.* 95, 30- 96, 5 (2 = 2 Rose) ; *Sol.* 96, 5-9 (3 = 2 Rose) ; *Sol.* 96, 9-11 (4 = 3 Rose) ; *Sol.* 96, 11-21 (4 = 2 Rose) ; *Sol.* 96, 21-23 (6 = 7, 9 Rose) ; *Sol.* 96, 23- 97, 3 (7 = 8 Rose) ; *Sol.* 97, 3-6 (8) ; *Sol.* 97, 6-13 (9 = 10 Rose) ; *Sol.* 97, 13-21 (10 = 11 Rose) ; *Sol.* 97, 21-23 (11a = 12 Rose) ; *Sol.* 97, 23-25 (12 = 14 Rose) ; *Sol.* 97, 25- 98, 5 (13 = 15, 16 Rose) ; *Sol.* 98, 5- 11 (14) ; *Sol.* 98, 12-16 (15) ; *Sol.* 98, 16-22 (16). L'édition par Jacques des fragments est excellente (bien qu'il

Priscien comme le relais crucial de cette œuvre et le témoin de sa matrice est loin d'être évidente et Rose, qui connaissait les *Solutiones*, lui accordait une place marginale et ne le traitait pas comme un fragment²⁵. Même dans l'édition moderne de Théophraste Fortenbaugh et Sharples mentionnent Priscien sans lui reconnaître cette place fondamentale et l'intégrer comme une source²⁶. Même si l'ordre nouveau des fragments par Jacques reste discutable²⁷, ceux qui figurent dans l'édition de Rose apparaissent bien pauvres, au regard du texte de Priscien, et ils sont pour la plupart moins informés. On ne peut ici confronter systématiquement le texte du Lydien avec les témoignages plus anciens, lorsqu'il en existe²⁸, mais si l'on admet l'hypothèse de Huby (1985 : 317-322) selon laquelle les petits traités théophrastéens aurait alimenté le livre VIII de l'*HA*, un seul passage semble correspondre (607a13-34), et celui-ci n'apporte aucune remarque théorique originale par rapport à Priscien, même s'il contient quelques détails supplémentaires.

Par sa nature « problématique », dans l'esprit même du Lycée, et par ses dimensions, ce que peut laisser espérer le chapitre de Priscien est au-delà d'une information ponctuelle ou d'une anecdote inédite sur un traité perdu : il s'agit de la conservation possible de la problématique et de la démarche philosophique de Théophraste. L'utilisation courante des textes biologiques, après l'âge d'or du Lycée, a consisté en la sélection de passages courts, reproduits ou abrégés, conduisant à une totale déconstruction des problématiques biologiques. La décontextualisation systématique des données naturalistes, dans des formats de transmission non philosophique de type compilatoire ou paradoxographique, a non seulement travesti l'héritage péripatéticien mais faussé notre représentation des travaux non conservés²⁹. Comme le dit justement Huby à propos du traité *Sur le prétendu égoïsme jaloux (φθόνος) des bêtes* dont Photios a conservé des passages significatifs, « if we were left to the parodographers and their like, we would think this was just a collection of tall stories » (1985 : 320). Le fragment de Priscien, dans son ensemble, témoigne-t-il aussi, de manière résumée ou non, de la structure d'ensemble du traité original, ou du moins présente-t-il une cohérence et une méthode dont on pourrait créditer Théophraste ?

maintienne certains témoignages injustifiables comme Elien *NA* 3.7 ou Arist. *Mir* 145 pour le fragment 6), mais il omet d'expliquer la raison pour laquelle il exclut du relevé quatre lignes de Priscien (96.17-21) correspondant au fragment 5 (alors qu'il maintient la durée irréaliste de quarante jours de maladie après l'apparition des premiers symptômes). Dans la description des effets de la rage le texte mentionne en fait l'hydrophobie caractéristique de l'état avancé de la maladie, puis la tendance connue des victimes humaines et animales à se cacher : « ils pleurent, se lamentent, s'attristent ou rient indifféremment quand on leur adresse la parole ; c'est pourquoi ils s'installent dans une habitation élevée et passent le reste de leur temps dans l'affliction, dérangeant à travers une fenêtre les passants, en exhibant les signes de leur maladie ». Des quatre autres fragments théophrastéens rapportés par Jacques, qui n'ont pas de parallèle chez Priscien (17-20), seul Ael., *NA* 4.57 (17 = 4 Rose) est indiscutable.

²⁵ Voir Rose (p. 338) : « [...] on a de bonnes raisons de conclure que le neuvième chapitre dans son intégralité dérive directement (*ex ipso illo libello fluxisse totum*) du troisième petit traité de Théophraste 'sur les animaux qui mordent et qui piquent' ». Pourtant sa numérotation des fragments est établie à partir des auteurs grecs antérieurs. La démarche de Jacques inverse la hiérarchie des témoins.

²⁶ Le chapitre IX est signalé, ainsi que le prologue, mais les fragments du *Creature that bite and sting* ne l'incluent pas (voir Fortenbaugh 1992, p. 152-155 ; Sharples 1995, p. 67-71).

²⁷ Ainsi un chapitre d'Elien (*NA* 9.15) correspond désormais aux fragments numérotés 3-5-14-2 (d'après l'ordre des *Solutiones* 96.5/ 96.11/ 97.23/ 95.24).

²⁸ Les principaux témoins sont Aristote (*HA* et *Mirabilia*), Antigone de Carystos, Pline, Elien et Aelius Promotus. Certains fragments de Priscien n'ont pas d'équivalent (*fr.* Jacques 1, 8, 11b-c, 13a).

²⁹ Les questions théophrastéennes apparaissent à la fois dans les *Merveilles* attribuées à Aristote et dans *l'Histoire des Animaux*, mais l'essentiel pour définir ces traités réside non dans la thématique mais dans la méthode. Ces deux 'œuvres', rechargeant la notion dans un cadre différent, opèrent une altération radicale du discours.

La problématique générale est clairement annoncée au début et porte sur le mode d'administration du venin : « (les Anciens se sont demandé) si par leur morsure les reptiles injectaient un venin et une sorte de sanie où s'ils émettaient un souffle et un pouvoir spécial »³⁰. La suite du texte développe différents arguments de manière progressive, avec une articulation logique insistante (répétitions de *itaque, quia, quoniam, enim...*). Si les questions lancées d'abord par Priscien étaient, dans la tradition parfois brouillonne des *Problemata*, de l'ordre du 'pourquoi' (διὰ τί), la méthode suivie par Théophraste à la suite de cette alternative répond davantage au 'comment'. La réflexion, dans la manière théophrastéenne, insiste sur la diversité des causes et des modes d'envenimation, et elle intègre les phénomènes décrits dans une étiologie plus large³¹ ; conformément au cadre choisi, très éloigné du format étendu et de l'ambition descriptive des *Historiai*, les exemples d'animaux ou les cas de particularités locales, plus rares que dans la tradition parallèle, ne sont pas exposés pour eux-mêmes, mais à titre d'illustrations ou d'indices³². Le texte étudie trois thèmes principaux : le mode d'envenimation (matériel ou spirituel), la faculté d'envenimation (par nature ou par contagion), et les facteurs de variation du venin (dans sa nature et son action), traitant également au passage de l'action du venin dans le temps, et de son intensité.

On peut résumer ainsi la progression suivie dans le chapitre³³ :

[A = Question 1 (95.24-97.13)] Mode d'envenimation par l'animal :

- le venin (ἰός) et la sanie (ἰχώρ), *i.e.* l'écume du sang, qui se diffuse dans le corps (1), d'où l'utilisation du 'venin' sanguin naturel comme poison, lui aussi contagieux (2) ;
 - le pouvoir (δύναμις) et le souffle (πνεῦμα), eux aussi contagieux, à l'intensité renforcée par la pourriture (3), aux effets douloureux comme celui de certaines épines (4) ; ils se communiquent dans le cas de la rage (5), maladie dont l'action est progressive. L'agent destructeur peut donc être immatériel (6), et certains animaux venimeux tuent indirectement, à travers des objets (7). A l'instar de l'action délétère de certaines émanations telluriques (8), les animaux qui mordent peuvent agir sans morsure directe, voire sans mordre (9).

[B = Question 2 (97.13-98.11)] Critères de variation dans l'action et l'intensité du venin³⁴ : en particulier la saison et le régime (10), le lieu (11), et les relations particulières d'antipathie et de sympathie (12), qui tiennent à la nature et au régime différents des animaux et ont une valeur générale (13), et concernent même tous les êtres ; mais il serait trop long de donner le détail des relations d'antipathie (14).

[C = Abrégé a (98.12-16)] « Certains injectent un venin par le biais d'une morsure (δηγμα), d'autres par le biais d'une piqûre (νύγμα) instantanée, ou simplement par la salive (πύελον), ou même par une mystérieuse relation (ἀναφορά) et puissance (δύναμις), qu'il s'agisse de souffle, de voix ou d'apparence (πνεῦμα, φωνή, ὄψις), comme cela se passe chez certains animaux ou hommes qui ont un pouvoir ensorcelant » (15).

³⁰ Pour Jacques (p. 272, fr. 1) comme pour Rose (p. 339) l'intervention de Théophraste commence bien ici, en 95.24 : *itaque et de his veteres...*

³¹ « Typical of Theophrastus is the presence of different explanations and the attempt to distinguish where they are applicable » (Sharples 1995, p. 38 ; voir Scharples 1998, p. 279). Cf. Photios cod. 278, 527 b 12, au début de la recension du traité *Sur les animaux qui apparaissent en masse* : « la cause n'est pas la même pour tous les animaux », οὐχ ἢ αὐτὴ πάντων αἰτία.

³² Les 'lacunes' du texte de Priscien au regard des autres témoins concernent principalement les données anecdotiques (zonymes, toponymes, portraits individuels), jamais des données théoriques.

³³ Les chiffres arabes correspondent aux fragments dans la numérotation de Jacques.

³⁴ Cette seconde question est introduite ainsi : « Il faut également savoir de quelle manière (*sciendum quoque quomodo*) le lieu, l'époque et l'alimentation entraîne dans les types de morsures une diversité... ».

[D = Abrégé b (98.16-20)] « Et [il est dit] que³⁵ certains animaux enveniment par leur nature (φύσις), d'autres par un transfert (μεταβολή); certains introduisent la mort (θάνατος), d'autres une maladie (νόσος), d'autres le risque d'être malade (κίνδυνος); certains ont régulièrement une action immédiate, quelle que soit leur victime, d'autres ont un effet retardé, et dans un délai plus ou moins long » (16a).

[E = Transition (98.20-23)] « Cela prendrait donc beaucoup de temps inutilement d'indiquer [désormais] les causes de la substance et de la matière qui, chez ces animaux, est destructrice et sur quoi elle agit, et nous le laissons de côté, pour passer au dixième chapitre qui se présente ainsi... » (16b).

Les deux derniers fragments (15, 16a), cités *in extenso*, sont clairement des synthèses, pour lesquelles le traité d'Aelius Promotus offre des parallèles presque littéraux³⁶; détachés de l'ensemble précédent, ils relèvent typiquement du résumé introducteur (dans la pratique péripatéticienne) ou de l'épitomé, ce qui n'exclue pas une solidarité ancienne entre les deux sections (1-13 et 15-16a), car cet état hypertextuel mixte (extraits-épitomé) est fréquent dans la tradition³⁷. Ils font suite à un fragment (14) dont le propos vague³⁸ et le style rappelle la première partie du chapitre³⁹, et qui se conclut sur une note d'impatience⁴⁰. On peut dès lors considérer que le fragment théophrastéen va sûrement jusqu'au segment 13, et que les segments 15 et 16a sont des épitomés, si fidèles par l'esprit qu'on ne peut les imaginer étrangers au texte même de Théophraste. En l'état, la réponse de Priscien, qui paraît conserver la démarche, l'articulation théorique et donc le sens du traité de Théophraste, est d'une longueur à peu près équivalente à l'*opusculum* correspondant au cinquième traité *Sur les créatures marines qui passent du temps sur la terre ferme*⁴¹. Il n'est sûrement pas intégral, et sans doute pas littéral, ou en partie seulement, bien que cette dernière qualification soit de pure hypothèse et souvent aussi insoluble que vaine⁴².

³⁵ L'incipit *et quia* calquant ὅτι (δέ) signale une rupture avec la phrase précédente. Même s'il peut introduire un extrait littéral (voir Photios, *passim*), οἷτι signale le plus souvent un abrégé.

³⁶ Voir *Der Traktat Περὶ τῶν ἰοβόλων θηρίων καὶ δηλητηριῶν φαρμάκων des sog. Aelius Promotus*, S. Ihm (ed.), Wiesbaden, 1995, p. 43, 14-24 (chap. 2). Dans ce chapitre sur les « différences générales entre les animaux venimeux (ιοβόλων) » l'auteur indique simplement deux différences universelles omises par Priscien : la différence de lieu (« certains sont terrestres, d'autres aquatiques, d'autres amphibies, d'autres ailés »), et la différence physique individuelle (« certains sont mâles, d'autres femelles, et juvéniles, adultes ou vieux, et grands, petits ou moyens »).

³⁷ Photios en offre en exemple pour le traité n° 2, *Sur les animaux qui apparaissent en masse* (la recension se concluant par deux fragments paradoxographiés : 528a32-36); et pour le traité n° 4, *Sur le prétendu égoïsme jaloux des bêtes* (la recension se concluant par une série de questions tirées de problèmes : 528b21-24).

³⁸ Si le thème de la sympathie et de l'antipathie, et l'extension des problématiques biologiques à l'ensemble du monde naturel ne sont pas étrangers à Théophraste, il semble pourtant qu'ils aient dans l'introduction du chapitre et le segment 14 une importance exagérée par rapport au philosophe.

³⁹ *Ad se invicem habitudinem habentia et connaturalitatis et fugae; quoniam et mortaliū et germinum et herbarum et lapidum quaedam quidem animalibus quibusdam nociva* (98.7) cf. *adhuc etiam germinibus et herbis et lapidibus* (94.10) ...*ad se invicem connaturalitatis et habitudinis animalium et germinum et inanimalium* (94.22).

⁴⁰ « Citer chacune de ces substances constituerait donc une confirmation superflue » (98.11).

⁴¹ Soit environ trois pages (1200 mots); voir *supra* note 3 & 6. Ce format est compatible avec l'hypothèse d'Usener d'une identité des petits traités avec les sept livres du *περὶ ζῴων* attribué par Diogène-Laërce (5.44) à Théophraste. Cette identification, reprise par Regenbogen (col. 1429-32) est tenue pour admise par Jacques (p. XXXI).

⁴² Comme Gottschalk (1985) nous préférons pour les fragments le *distinguo* de Jacoby à celui de Diels. Dans le cas de Théophraste, en particulier, le clivage de Diels serait un leurre : « The extant verbatim quotations from Theophrastus can be counted on one's fingers (most are from Simplicius), but it is not always easy to determine

On peut s'étonner cependant de l'absence de définition, ou au moins de discrimination, dans l'exposé, entre les animaux *δακετά* et les animaux *βλητικά*, deux catégories que Théophraste semble avoir introduites⁴³. Il est essentiellement question, dans la recension de Priscien, des animaux *mordeurs*, et la nature de l'organe percuteur (dents ou dard) paraît au mieux secondaire par rapport à la différence de mode d'action (par venin ou puissance). Elien pourtant, dans une notice où il nomme Théophraste et reprend les termes en question, propose une distinction : « Certains <animaux> sont des bêtes mordantes (*δακετά*), qui injectent leur poison par les dents, tandis que d'autres, les bêtes piqueuses (*βλητικά*), commencent par frapper (*παίσαντα*) avant d'injecter, elles aussi, une substance nocive du même genre » (NA 3.32). Cette différenciation laborieuse, et plus apparente que profonde, est suspecte, d'autant qu'elle gomme entièrement la problématique centrale (*ιός* ou *δύναμις*) qui donne son sens au traité, et diffère absolument de celle que suggère l'*Epitomé* zoologique d'Aristophane de Byzance : « Les animaux qui piquent (*τὰ βλητικά τῶν ζώων*) occasionnent une douleur qui n'est pas due à une substance injectée (*διὰ τὸ ἀφιέναι τι*) par leur dard mais à la finesse de leur dard ; c'est pourquoi les animaux qui ont des dents très fines produisent eux aussi une douleur particulièrement vive » (*Epit.* 1.147) ; la distinction proposée ici reconnaît la possibilité d'une nocivité indépendante du venin, et signale un trait non pas distinctif mais commun aux mordeurs et aux piqueurs (l'effet algésio-gène d'un organe percuteur fin), deux indications compatibles avec la matrice de Priscien (pouvant prendre place entre les fragments 3 et 4), et elle suggère que la distinction lexicale et anatomique de deux groupes, selon le mode d'agression (dard ou dent)⁴⁴, a en soi une incidence théorique mineure sur la compréhension des agents toxiques. Sa disparition, dans la recension de Priscien, serait en ce cas accessoire.

Les « petits traités zoologiques » de Théophraste soulèvent encore de nombreuses interrogations : les fragments sont rares, difficiles à évaluer, à distribuer sous les titres traditionnels, variables et transmis en particulier dans une liste de Diogène-Laërce à la fois précieuse et peu fiable⁴⁵. Malgré tant de pertes et d'incertitudes la nature et l'enjeu de ces opuscules apparaissent plus nettement grâce à l'intérêt renouvelé des études théophrastéennes. Tirant partie de catégories populaires ou éthologiques, Théophraste, dans des dissertations de format réduit, qui s'apparentent à des « problèmes » développés, sur des questions apparemment limitées, tâche de rendre raison de phénomènes exceptionnels. Mais, en mettant

whether a given fragment consists of quotation, paraphrase or a mixture of both » (Gottschalk, p. 544). Bywater (p. XII) estime, *par intuition*, que les auteurs cités dans le prologue sont utilisés de façon indirecte (pas lu directement) par Priscien : *quos in corpore operis suis Priscianus citavit auctores, hos mihi non ipsos inter scribendum oculis usurpasse, sed ab aliis iam memoratos et apud alios invenisse videatur*.

⁴³ Voir aussi l'ouvrage postérieur attribué à Sostrate, *περὶ βλητῶν καὶ δακετῶν* (Schol. ad Nic. Ther. 760 & 764) dont il reste cinq fragments d'après M. Wellmann (« Sostratos », *Hermès* (26) 1891, p. 346-347).

⁴⁴ Voir aussi Elien NA 16.27 : « <les Psylles> sont en effet les seuls humains à n'être absolument pas affectés par les agressions des bêtes mordantes et 'accrochantes' (*ἐγγίμπτοντα*) qui existent en très grand nombre. Ils sont insensibles tant à la morsure (*δακόντος*) du serpent qu'à la piqûre (*νύξοντος*) de l'araignée qui est mortelle pour les autres hommes, ou encore au dard que plante (*κέντρον ἀπερείσαντος*) le scorpion » (voir Jacques, p. XXX et 200).

⁴⁵ Certains animaux sont, très naturellement étant donné le cadre choisi, abordés dans plusieurs traités (ainsi le poulpe qui diffère selon les lieux (traité n° 1), fait des incursions sur terre (traité n° 5), et change de couleur (traité n° 6 ; cf. Regenbogen, col. 1424). Voir Scharples (1995, p. 86) ; « Theophrastus mentioned the same point in a slightly different way in different treatises » ; et Gottschalk (p. 547) : « Theophrastus himself may have included the same material in several different works ». Par ailleurs, l'ordre des traités de la liste de D.L. est sans doute aléatoire (Huby, p. 317-318) et on pourrait d'après les groupements établis par les témoins imaginer l'ordre suivant : différences de lieux-animaux venimeux (1-3, cf. Elien, NA 3.32), apparition en masse-jalousie-métachromatisme (2-4-6 ; cf. Photios, cod. 278) ; poissons au sec-hibernation (5-7).

en jeu différentes causalités et en identifiant des mécanismes divers pour des comportements ou des situations présumés similaires, il procède au fond davantage à une déconstruction qu'à une validation des catégories de départ. Pour ces traités les témoins-relais les plus sûrs sont les auteurs les plus récents (Photios, Priscien). Loin d'être un paradoxe, il s'agit d'une situation fréquente dans l'histoire de la transmission des textes, dans l'état lacunaire de notre documentation. Malgré un certain nombre de malentendus et de mauvaises lectures⁴⁶, et dans une traduction latine sans charme et presque contre nature, le texte de Priscien constitue sans doute l'expression la plus fidèle et la plus philosophique d'un traité dont les compilations antérieures, de style paradoxographique, éludent la méthode et occultent le sens.

*

Annexe : Traduction de Priscien, *Solutiones IX*, «sur les venimeux» (ed. Bywater 1886 : 94-98, numérotation des fragments théophrastéens selon Jacques 2002 : 272-23)

(94.3) « Et cette question encore : *'pourquoi, alors que tout corps animé est composé des quatre éléments c'est uniquement chez les reptiles que l'on trouve des venins mortels, et, alors qu'on en trouve chez eux, des animaux de même genre n'en ont pas ?'* Cela pose la question du cas particulier que constitue la procréation des animaux qui rampent.

Et cette question : *'pour quel motif ces êtres ont-ils été créés pour tuer ou causer de la gêne à d'autres êtres ?'* La seule solution est sans doute d'étudier les raisons pour lesquelles, délibérément, celui qui a composé l'univers a agrémenté tous les lieux sensibles [matériels] d'animaux variés, terrestres, volants et aquatiques, et également de graines, d'herbes et de pierres de composition diverse et dotés de vertus particulières ; car ce sont les raisons de la naissance de chaque être.

'Et d'où vient que certains de ces êtres sont mutuellement dans une relation de communion et ont une puissance sympathique ou qu'inversement ils sont opposés, se trouvent avoir un effet destructeur et plus généralement se combattent ? 'Et en somme quelle est leur utilité pour l'univers' ? De même, il nous faut ici chercher à déterminer ce qu'ils font et comment ils opèrent : *'pourquoi ce feu qui est chaud et sec brûle-il d'autres éléments et quelle sorte de mélange a-t-il reçu ?'* En effet, il n'est pas possible⁴⁷ de donner les raisons pour lesquelles chacun [de ces êtres] naît de façon diverse et a telle essence et ces raisons ne sont connues que de celui qui a constitué et fondé la nature de tels êtres selon un certain ordre et une harmonie générative. Il est impossible à un esprit divisible et aux sens de percevoir la diversité de rencontre, de forme, d'utilité ou même de sympathie et de dispositions mutuelles des animaux, des pousses et des êtres inanimés, — à percevoir depuis les réalités les plus grandes jusqu'aux plus petites.

'Et pourquoi tous les oiseaux n'ont pas la même puissance, ni la même vitesse, ni la même nourriture, et qu'il n'y a pas non plus un moyen commun de deviner s'ils sont dans une relation mutuelle d'inimitié, d'amitié ou plus ou moins intermédiaire entre les deux ?' Cette situation précise concerne sans doute aussi d'autres animaux ; et on devrait également traiter dans les mêmes termes des pousses et des semences, car certains d'entre eux sont mutuellement en conflit et se détruisent par un élan contraire, lorsqu'ils se combinent et se mélangent ; d'autres au contraire s'associent pour croître et font corps. En somme la matière est pour nous multiforme, diverse, voire dépourvue de cause. Mais il existe des raisons pour

⁴⁶ Certaines erreurs sont signalées par Bywater ou Jacques (e.g. *nocentium* pour βλητικῶν), mais de nombreuses méprises n'ont pas encore été notées (*veluti sola voce utens*, 97.11 ; cf. Arist., *Mir.* 845b18 ; *hominum morsus multi sunt nocivi*, 98.10 ; cf. HA 607a9 ; etc.)

⁴⁷ Fort. ἀπόρρητος (mystérieux) vel ἄρρητος (indicible).

chacune des productions, qui composent et forment de manière naturelle des genres conformément⁴⁸ à l'ordre attribué particulièrement à chaque chose. (95.2) La cause qui réunit toutes choses et la puissance de toutes choses, on pourrait dire qu'elle nous a été révélée comme étant celle-ci, uniquement : dans le fait que l'auteur de l'univers est bon et qu'il joint des choses qui existent à des choses qui n'existent pas et orne par des natures variées certaines réalités simples et intelligibles, d'autres au contraire composées et visibles, formant une utilité et une sympathie à la fois dans le rapport des choses à elles-mêmes et vis-à-vis de l'univers, et en quelque sorte l'excellence à partir de la conjonction d'une série de maillons. En somme la fabrication correspond toujours au meilleur. Pourtant, pour certains, des conflits entre des parties sont introduits, une guerre résultant du mélange et de la différence des qualités (quoique cela ne se réalise pas sans l'intervention d'une raison artificielle) ; mais même ainsi la forme rationnelle et composée, qui est distinguée et isolée de toutes les autres, comporte ceci : une substance constituée de deux contraires (je veux dire le sensible et l'intelligible) en obtenant une image royale [??]⁴⁹. Car elle peut conserver un principe et une dignité propres⁵⁰, par le fait d'être supérieure aux choses sensibles et de ne souffrir d'aucun des êtres nuisibles, étant conçue⁵¹ pour les dominer ; sauf si jamais elle déchoit de son ordre propre, et que dans sa déchéance elle oublie d'apprendre comment elle s'exalterait elle-même en se soumettant à ses sujets. Voilà ce qu'on peut dire, en réfléchissant sur des questions mystérieuses et en employant des termes communs. »

(95.20) « Mais il ne faut pas l'imputer aux seuls reptiles, puisqu'on peut aussi trouver des substances mortifères ou nocives chez d'autres animaux, parmi les volatiles, les terrestres et les aquatiques, de la même façon que les graines, les herbes, les semences, les racines et les pierres possèdent également des vertus et des pouvoirs destructeurs, et d'autres utiles et salutaires ».

1-(95.24) « C'est pourquoi les Anciens eux aussi se sont interrogés sur les animaux rampants, et se sont demandé si par leur morsure ils injectaient un venin et une sorte de sanie où s'ils émettaient un souffle et un pouvoir spécial⁵². Le fait est que les morsures des vipères et de certains autres reptiles laissent apparaître une sorte de sanie (ιχώρ) affreuse qui s'écoule et par laquelle ils putréfient rapidement les victimes bien que la plaie soit seulement partielle⁵³. Cependant les personnes qui aspirent le venin ne meurent pas, si le reste de leur corps n'est pas malade, dans la mesure où l'agent de corruption (φθοροποιός) n'est pas entièrement diffusé.

2-(95.30) « C'est pourquoi le poison scythe dont les Scythes enduisent leurs flèches est composé de sanie de vipère et d'homme et destiné à tuer. (96.1) On estime en effet que la sanie chez l'homme vient du sang et qu'ils enduisent leurs flèches avec un mélange de cette sanie et de celle qui vient de la vipère pour accélérer l'effet mortel de la blessure ; et l'ajout de cette substance fait pourrir les chairs. C'est pourquoi les Scythes pour ne pas toucher les chairs des victimes, ni un animal qui les aurait mangées en évitent jusqu'à l'odeur. »

⁴⁸ Fort. κατὰ (iuxta).

⁴⁹ An 'regularem' legendum sit (pro κανονικός = logique).

⁵⁰ Fort. εἴπερ ταύτην ἂν ἰδίαν ἀρχὴν καὶ τμήν φρουροῖ.

⁵¹ Fort. κεκοσμημένη : réalisée dans l'ordre divin.

⁵² Scil. πνεῦμα καὶ δύναμις (spiritus et virtus).

⁵³ At infra incisum pro έντομον (insecte) dicitur.

3-(96.5) « Mais certains animaux qui mordent <ou qui piquent> (βλητικῶν)⁵⁴ infusent un pouvoir et un souffle (δύναμις καὶ πνεῦμα), par exemple le scorpion, les abeilles, les guêpes et l'araignée. C'est pourquoi les guêpes, lorsqu'elles sortent d'un cadavre (car elles aiment bien la charogne) sont plus douloureuses encore, lorsqu'elles frappent, que les vipères ».

4-(96.7) « Sont également douloureuses les piqûres de certaines épines ou d'arbres, comme les *acherdi* dans la ville nommée Céos⁵⁵ (qui infligent, en effet, une piqûre semblable à celle de la pastenague) ».

5-(96.11) « On mentionne également les morsures de chiens et de loups, quand ils ont la rage : leur nocivité vient de la maladie d'un autre et d'un résidu (ἐξ ἄλλῳ πάθῳ καὶ περιπτώματι). Il paraît, d'ailleurs, que dans le pays des Perses les hommes qui sont mordus par des chiens enragés peuvent être guéris si on leur applique un traitement, le jour même ou éventuellement le lendemain ; lorsque point le troisième jour ils sont passés au pouvoir de la maladie : ils ne demandent jamais d'eau et refusent absolument d'y goûter. Ils passent par différents stades particuliers de mélancolie ; [ils pleurent, se lamentent, s'attristent ou rient indifféremment quand on leur adresse la parole ; c'est pourquoi ils s'installent dans une habitation élevée et passent le reste de leur temps dans l'affliction, dérangeant à travers une fenêtre les passants en exhibant les signes de leur maladie] ; et quand arrive le quarantième jour ils sont totalement anéantis ».

6-(96.21) « Il est évident, en effet, que des puissances (δυνάμεις) sans matière corporelle peuvent faire beaucoup de choses, comme on peut le voir en particulier par l'exemple des cerfs, puisqu'ils forcent les vipères à sortir de leur trou.

7-(96.23) « Il y a également certains reptiles qui nuisent non seulement par leur morsure mais également en utilisant leur souffle, et ils causent la mort à travers certains bois ou pierres, si bien que même après leur mort ils peuvent tuer. La puissance qu'ils ont est telle qu'en dépit de toutes les armes et morceaux de bois avec lesquels on veut lui résister le reptile annule la force qu'on lui oppose ; et ils exercent un pouvoir de corruption sur certaines personnes, qu'ils plongent dans de très grandes souffrances (97.1) Cette action doit être semblable à celle des animaux qui émettent d'eux-mêmes une puissance à travers des morceaux de bois ou des cordes, et produisent un engourdissement sur ceux qui les tiennent ».

8-(97.3) « Car il existe certains lieux et des failles dans la terre, par lesquels certains volatiles qui survolent les parages et tous les animaux qui s'en approchent sont tous autant qu'ils sont entraînés violemment -et ils s'évanouissent à cause des souffles exhalés.

9-(97.6) « Telle est précisément la puissance des animaux qui mordent puisque, même s'ils mordent un arbre à sa racine, l'arbre tout entier perd ses feuilles ; et s'il se trouve qu'un homme s'est réfugié dessus, il perd, sur tout son corps, tous les poils qu'il avait ; et il produit, par sa puissance, le même effet nocif sur ceux qui le touche. Il paraît aussi qu'il y a un serpent qu'on appelle <h>ieros (et qui fait de rares apparitions en Thessalie), qui tue non seulement lorsqu'il mord mais même par un léger contact [...] ⁵⁶ ; comme par le seul usage de sa voix ⁵⁷ ;

⁵⁴ Codd. 'nocentium' (a falsa lectione βλαπτικῶν).

⁵⁵ Codd. : in civitate quae dicitur Coete (sic, male intellectum -ut vidit Bywater- a graeco ἐν Κέῳ τῆ νήσῳ, Antig. 18).

⁵⁶ Le latin dit « discrètement dans la terre » (in terra exiliter) mais, comme l'a vu Bywater, le grec ἐὰν θίγη a été lu ἐν τῇ γῆ (cf. Arist. Mir. 151 : οὐ μόνον ἐὰν δάκη καὶ ἐὰν θίγη) ; on peut en outre supposer un adverbe comme λέπτρον (= exiliter), résistant dans le texte, mais absurde avec in terra.

⁵⁷ Le complément *veluti sola voce utens* devait appartenir dans la source à la phrase suivante et se rapporter au pouvoir exercé par le *hieros* sur les autres reptiles ; cf. Arist. Mir. 151 (845 b 18) : διὸ καὶ ὅταν φανῆ καὶ τὴν φωνὴν ἀκούσωσι (φαίνεται δὲ σπανίως), φεύγουσι καὶ οἱ ὄφεις καὶ οἱ ἔχεις καὶ τὰλλα πάντα θηρία. τῷ

il n'est pourtant pas immense mais de taille moyenne ; pourtant, dès qu'il paraît, les vipères, les serpents et toutes les autres bêtes prennent la fuite ».

10-(97.13) « Il faut également savoir de quelle manière le lieu, l'époque et l'alimentation entraîne dans les types de morsures une diversité et les rendent ou atroces, ou modérées. De fait, en hiver, lorsqu'ils entrent dans leur repaire ou juste après qu'ils en sont sortis, les morsures perdent de leur effet et sont presque inoffensives. Mais dans les montagnes et dans les lieux abrupts, comme dans les endroits arides et particulièrement chauds plus les animaux sont grands et plus ils mordent⁵⁸ ; mais dans la région opposée ils sont mous et apathiques. C'est pour cette raison aussi qu'ils sont généralement féroces à l'époque de l'accouplement, et c'est aussi fonction des différents types d'alimentation ; en effet quelle que soit leur alimentation on peut lui imputer l'agressivité et la vigueur qu'ils ont ».

11a-(97.21) « Et il paraît que la morsure d'un lézard en Sicile et en Italie est mortelle, tandis qu'ailleurs elle est totalement inoffensive ».

12-(97.23) « D'ailleurs les reptiles ne sont pas nocifs pour tous les animaux ; en effet, les cerfs et les cochons mangent des serpents, et d'autres reptiles sont consommés par certains animaux sans aucun dommage ».

13-(97.25) « La raison en est que les corps diffèrent par leur mélange⁵⁹, et de même que les nourritures sont de type divers, les corps sont de la même façon nocifs et mortels ; en effet les goûts⁶⁰ et les odeurs également suivent les habitudes alimentaires de chacun de ces animaux. Et de manière générale⁶¹ un grand nombre des choses inanimées peut opérer le même effet. (98.1) De même que certains animaux meurent aussitôt après avoir mangé des viandes ou des herbes de cette sorte (*scil.* empoisonnés), tout insecte périt sous l'effet de l'huile, les vautours par l'odeur des parfums, les scarabées de leur côté par celle des roses, et les serpents et ces animaux de manière générale périssent entièrement par l'odeur des cornes de cerfs ; c'est pourquoi il leur suffit de les sentir pour prendre la fuite ».

14-(98.5) « De manière générale si on étudie ces cas de façon détaillée⁶² on trouvera de nombreuses substances qui sont salutaires pour les uns et nocifs pour d'autres, et qui sont respectivement les unes à l'égard des autres dans des dispositions⁶³ de sympathie⁶⁴ ou d'aversion ; car parmi les êtres vivants, les graines, les herbes et les pierres certains sont nocifs pour certains animaux, et bénéfiques pour d'autres ; et les morsures humaines sont souvent nocives⁶⁵. Citer chacune de ces substances constituerait donc une confirmation superflue ».

δὲ μεγέθει οὐκ ἔστι μέγας ἀλλὰ μέτριος. Cf. Vincent de Beauvais, *Spec. nat.* 200, 11 (*sub nomine Prisciani*) : *dicunt serpentem parvum, qui vocatur ieronos apparere raro circa thessaliam, & veluti sola voce utens interimit.*

⁵⁸ Cf. Vincent de Beauvais, *Spec. nat.* 200, 11 (*sub nomine Prisciani*) : « omnes mordaciores sunt, quia ibi fortiores ».

⁵⁹ *Scil.* κρᾶσις (*mixtura*).

⁶⁰ *Fort.* χυμός (*sucus*).

⁶¹ *Fort.* πάντως (*omnino*).

⁶² *Fort.* κατὰ μέρη ἐμβαίνειν (*ingredi per partes*).

⁶³ *Fort.* ἔξιν ἔχοντα (*habitudines habentia*)

⁶⁴ *Fort.* συμπάθεια (cf. '*compassio vel connaturalitas*' in Thomas Aquin.)

⁶⁵ Cf. HA 607 a 9 : Ἔστι δὲ πλείστοις αὐτῶν πολέμιον τὸ τοῦ ἀνθρώπου πτύελον (qui fait référence à la vertu de contre-poison de la salive).

15-(98.12) « Certains injectent un venin par le biais une morsure, d'autres par le biais d'une piqûre instantanée⁶⁶, ou simplement par un crachat, ou même par une mystérieuse relation⁶⁷ et vertu, qu'il s'agisse de souffle, de voix ou d'apparence⁶⁸, comme cela se passe chez certains animaux ou hommes qui ont un pouvoir ensorcelant ».

16-(98.16) « Et [il est dit] que⁶⁹ certains animaux enveniment par leur nature, d'autres par un transfert⁷⁰ ; certains introduisent la mort, d'autres une maladie, d'autres le risque d'être malade ; certains ont régulièrement une action immédiate, quelle que soit leur victime⁷¹, d'autres ont un effet retardé, et dans un délai plus ou moins long. Cela prendrait donc beaucoup de temps inutilement d'indiquer [désormais] les causes de la substance et de la matière qui, chez ces animaux, est destructrice et sur quoi elle agit⁷², et nous le laissons de côté, pour passer au dixième chapitre qui se présente ainsi... »

*

Bibliographie

I. BYWATER (ed.). *Prisciani Lydi quae extant, Metaphrasis in Theophrastum et Solutionum ad Chosroem liber Supplementum Aristotelicum*, I/2, Berlin, 1886, p. 39–104.

M.-T. D'ALVERNY. 'Les *Solutiones ad Chosroem* de Priscianus Lydus et Jean Scot', in R. Roques (ed.), *Jean Scot Érigène et l'histoire de la philosophie*, Colloques internationaux du CNRS, 561, Paris, 1977, p. 145–60.

M. ESPOSITO. « Priscianus Lydus and Johannes Scottus », in *Classical Review* 32, 1918, p. 21–3.

W.W. FORTENBAUGH et alii. *Theophrastus of Eresus, Sources for his Life, Writings, Thought and Influence*, Leyden, Brill, 1992.

H.B. GOTTSCHALK, « Prolegomena to an Edition to Theophrastus with some plausibility », in : J. Wiesner (ed.), *Aristoteles, Werk und Wirkung: Paul Moraux gewidmet*, Berlin, vol. 1, 1985, p. 543-556.

P. HUBY. "Theophrastus in the Aristotelian Corpus, with Particular Reference to Biological Problems", in : A. Gotthelf (éd.), *Aristote on Nature and Living Things*, 1985, p. 313-325.

J.M. JACQUES. *Nicandre, Œuvres, t. 2 : Les Thériaques*, Paris, Belles Lettres, 2002

J. QUICHERAT. « Solution des problèmes proposés par Chosroes: traité inédit de Priscien le philosophe », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3rd ser., 4, 1853, p. 248–63.

O. REGENBOGEN. « Theophrastos » *RE*, Suppl. VII (1940), col. 1354-1562 (stt. 1423-1434).

V. ROSE. *Aristoteles Pseudepigraphus*, Leipzig, Teubner, 1863, p. 276-372 (stt. 338-352).

⁶⁶ Fort. ταχὺ (adj. nec adv.) δῆγμα (per punctiōnem velociter).

⁶⁷ Scil. ἀναφορά (relatio).

⁶⁸ Scil. ὄψις (aspectus).

⁶⁹ L'incipit *et quia* calquant ὅτι (δέ) signale une rupture avec la phrase précédente. Même s'il peut introduire un extrait littéral (voir Photios, *passim*) ὅτι signale le plus souvent un abrégé, ce qui semble être le cas pour ce segment qui indique une ellipse, avant le rapide congé de l'auteur. Cet épitomé constitue d'ailleurs presque littéralement le deuxième chapitre du traité d'Aelius Promotus (Ihm (ed.) 1995 : 43). Rapporté à la pratique aristotélicienne cet extrait constitue plutôt une mise au point introductive qu'une conclusion.

⁷⁰ Scil. μεταβολή (cf. Ael. Prom. 2 : τὰ μὲν ἐκ φύσεως ἐστὶν ἰοβόλα, τὰ δὲ ἐκ μεταβολῆς). Certains animaux sont naturellement venimeux, d'autres le deviennent, pas contagion.

⁷¹ *Codd. quaedam vero quaecunque consuescunt facere cito ferunt* (cf. Ael. Prom. 2 : τὰ μὲν εὐθέως πέφυκε δοῦν) ; on comprend : *quaedam vero quaecunque ferunt consuescunt facere cito*.

⁷² On lit : *ad quid* (codd. : *aliquid*) *ferentis*, d'après εἰς τί (non τι) δρῶντος.

R. W. SCHARPLES. « Theophrastus as philosopher and Aristotelian », in J.M. van Ophuijsen and M. van Raalte (eds.), *Theophrastus: Reappraising the Sources*, New Brunswick: Transaction, 1998, p. 267-280.

R. W. SCHARPLES. *Theophrastus of Eresus, Sources for his Life, Writings, Thought and Influence*, Commentary vol. 5. Sources on Biology, Leyden, Brill, 1995.

R.W Sharples : 1988. « Some aspects of the secondary tradition of Theophrastus' opuscula », in W.W. Fortenbaugh, & R.W. Sharples, (éds), *Theophrastean Studies*, III Transaction Books, New-Brunswick/Oxford

A. WILMART. « Les réponses de Priscien le philosophe sous le nom de saint Augustin », *Revue Bénédictine* 49, 1937, p. 3–12.